



Information communale sur le risque de pénurie énergétique

La situation politique actuelle en Europe entraîne une raréfaction des ressources, en particulier dans le secteur de l'énergie où la situation est tendue dans les pays voisins, mais aussi en Suisse.

Le plan OSTRAL a donc été activé par la confédération afin de pallier au risque de manque d'électricité prévu en début d'année 2023 et l'hiver 2023/2024.

Dans cette situation, nous ne pouvons plus nous permettre de gaspiller de l'énergie. C'est pour cette raison que nous avons maintenant besoin de tout le monde. Ensemble, nous pouvons réduire considérablement la consommation d'énergie au quotidien, sans pour autant perdre en qualité de vie. Grâce à des mesures simples concernant la cuisine, le chauffage ou encore la production.

Nous devons nous y mettre dès maintenant ! Ainsi, nous positionnerons favorablement notre pays en vue de l'hiver prochain et nous diminuerons notre dépendance vis-à-vis de l'étranger. Économiser de l'énergie maintenant, c'est renforcer la Suisse.

Le canton a étudié différents scénarios allant d'économies, restrictions, contingentements jusqu'au délestage du réseau électrique. Afin de réduire le risque de devoir prendre de telles dispositions, nous faisons appel à vous pour faire des économies :

L'éclairage, l'aération des pièces, la température de l'eau chaude, la diminution de la température ambiante, la fermeture des stores et volets la nuit, les programmes ECO sur les appareils ménagers, etc.

Vous trouverez d'autres renseignements aux adresses suivantes :
www.stop-gaspillage.ch / www.energie-environnement.ch

La Municipalité elle a reçu pour mission de :

Sécuriser la distribution d'eau potable

Evacuer et épurer les eaux usées

Assurer l'information à la population

Mettre en place un PRU (Point de rencontre d'urgence) qui pourra continuer à fonctionner en cas de panne de courant grâce à une alimentation de secours et qui assure :

- Prestations administratives de base
- Communication vers la population et vers le Canton
- Moyens d'urgence en matière financière
- Prise en charge temporaire de la population résidente vulnérable
- Transmission et prise en charge des appels de détresse et d'urgence



Si vous avez besoin d'aide en cas d'évènement, rendez-vous en premier lieu au point de rencontre d'urgence, votre antenne officielle :

PRU Administration communal d'Onnens Rue du Pontet 11



En cas de question, problème ou urgence, la personne vient au PRU ou, si elle est dans l'incapacité de se déplacer, elle envoie quelqu'un. Les personnes de piquet donneront les informations quant à la situation qui prévaut et passeront des appels d'urgence le cas échéant.

Annonce :

Dans le cas d'une éventuelle coupure partielle annoncée ou au pire en cas de Blackout, nous invitons les habitants qui ont des soins à domicile ou dont l'électricité est vitale (Secutel, appareil médical sur le réseau électrique...) à prendre contact avec la municipalité par mail à l'adresse greffe@onnens.ch ou par téléphone au 024 436 16 69 d'ici au **21 décembre 2022**.

D'autre part, dans le cadre du plan de continuité communal, nous sommes à la recherche de personnes volontaires prêtes à faire partie de la cellule de piquet qui doit être mise sur pied afin de garantir une permanence pendant plusieurs jours en cas de besoin, si un délestage devait avoir lieu, 24h/24 - 7 jours/7. Une séance d'information sera organisée dans le courant janvier pour les personnes intéressées.

En cas d'intérêt, merci de vous annoncer par mail à : greffe@onnens.ch